

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique UNITECH à JOINVILLE-EN-CHAMPAGNE

**De :** Alain Persat <apersat@hotmail.com>

**Date :** 01/12/2019 10:36

**Pour :** "pref-enquete-unitech@haute-marne.gouv.fr" <pref-enquete-unitech@haute-marne.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire

La blanchisserie nucléaire Unitech à Joinville-en-champagne est une insulte à l'environnement, elle ne se justifie que si l'état veut continuer l'industrie nucléaire alors que son coût est dépassé par les énergies renouvelables.

Avez-vous considéré le nombre d'emploi perdu en cas d'incident nucléaire qui pourrait dégrader ne serait-ce que dans la production du champagne ? Sans compter tous les emplois locaux détruits par le danger radioactif faisant fuir le tourisme local. Et les rivières emporteront leurs nuisances jusqu'en région parisienne ! Avoir appelé blanchisserie une unité qui s'avèrera plus tard être un centre de décontamination et de dépôts de produits radioactifs est un détournement de langage pour faire croire en l'innocuité de l'entreprise.

L'expérience des Centres de stockage de déchets radioactifs de Soulaing qui a fait fuir toutes les industries autres que nucléaires, mais attire les cancers !

L'Avis de l'Autorité environnementale elle-même déclare le projet inacceptable au vu des études d'impact et de danger, au vu du risque d'inondation, et en cas d'étiage, de destruction des poissons, de la faune et de la flore par la chimie utilisée, et au vu des captages d'eaux locales pollués de métaux lourds au premier épisode orageux trop violent.

Imaginez que onze cheminées vont rejeter dans l'atmosphère leurs poussières métalliques et autres polluants. Même le dossier de présentation manque déjà de rigueur, dans sa présentation, dans ses incohérences, ses erreurs de calcul, il est même trompeur notamment sur les études de vents dominants.

Juridiquement ce projet enfreint les règlements locaux du site ; circulation de poids-lourds, réserves d'eau en surface, nuisances. Les promoteurs du projet ont d'ailleurs déjà été condamnés pour de multiples infractions dont des pollutions.

Ce projet est même en complète opposition avec les politiques de l'eau et du tourisme affirmées par la région et les différents organismes de surveillance ASN, ARS, MRAe, GEOPS et autres compétences Hydrogéologue, émettent tous de très sérieuses réserves.

Merci, Monsieur le Commissaire, de transmettre mon opposition à ce projet.

Un citoyen amateur de la vie.

Cordialement

Alain Persat